



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR
L'ANIMATION PARASCOLAIRE
Boulevard des Promenades 20 - 1227 Carouge
Tél. 022 304 57 90 / Fax 022 304 57 01
Correspondance : case postale 2056
facture.giap@acg.ch - www.giap.ch

DEMANDE DE REDUCTION OU D'EXONERATION UNIQUEMENT POUR LA PRISE EN CHARGE PARASCOLAIRE

A renvoyer **avant le 20 novembre 2020 dernier délai** ou, pour toute inscription en cours d'année scolaire, dans les 15 jours qui suivent, au GIAP – Service Facturation (20, bd des Promenades – Case postale 2056 – 1227 Carouge).

Le-la soussigné(e) / parent(s) ou répondant(e) légal(e) (*Remplir une seule feuille par famille*)

N° client :

Politesse :

Nom :

Prénom :

c/o :

Rue / N° :

N° postal – localité :

Date de naissance :

Tél. privé ou portable :

Tél prof. :

E-Mail :

de l'enfant ou des enfants suivant(s), fréquentant le parascolaire :

Nom (enfant)	Prénom (enfant)	Date de naissance	Ecole	Degré

demande(nt) une réduction de la participation financière pour l'encadrement de son-ses enfant(s) selon les critères suivants :

- En fonction du revenu annuel net imposable de la famille sur la base de (nombre) _____ enfant(s) à charge selon la photocopie recto-verso de L'AVIS DE TAXATION DES IMPÔTS CANTONAUX ET COMMUNAUX le plus récent. Si vous n'avez pas les documents précités (aucune taxation du canton de Genève), vous pouvez joindre une copie des derniers certificats de salaire et/ou dernier compte d'exploitation 2019 (indépendants).

· Famille soumise à l'impôt à la source (joindre attestation) oui non

· Famille aidée financièrement par l'Hospice général ou autre (joindre attestation) oui non

Merci de signaler ci-après tout changement de situation personnelle ou professionnelle intervenu entre le 01.01.2020 et ce jour :

Aucune réduction ou exonération ne peut être accordée si le dossier est incomplet ou rendu hors délai. Cette demande de réduction ne concerne pas le prix du repas.

Date :

Signature :